

Grille horaire du 1^{er} degré

La grille horaire du premier degré est composée d'une formation commune et d'activités complémentaires.

L'ensemble forme une grille horaire de 32h par semaine.

En plus de cette grille, des remédiations peuvent être organisées après les heures de cours ou en remplacement des activités complémentaires dans le but de favoriser la réussite des élèves.

	1 ^{ère}	2 ^{ème}
Morale	2h	2h
Français	6h	5h
Mathématiques	4h	5h
LM1 Néerlandais	4h	4h
Sciences humaines (histoire et géographie)	4h	4h
Sciences	3h	3h
Éducation physique	3h	3h
Éducation par la technologie	1h	1h
Éducation musicale	1h	
Éducation plastique		1h
Activités complémentaires		
A.C Néerlandais	1h	1h
T.D Mathématiques	1h	
Expression plastique	2h	1h
Éducation à la culture antique		1h
T.D Langue maternelle française		1h